L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

abile tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES.

Entre Conti et Bienville

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GUSTAVE FITZNER vs FRANK A. NOULLET

No 72,878 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District, Paroisse d'Orléans Division D ledit ordre signé le 18 août 1904, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à mon bureau, 303 rue Baronne MERCREDI, le 24 août à 11 heures a. m., un lot d'outils de charpentiers et meubles d'après l'inventaire

Conditions—Comptant sur les lieux. 13 août—13 14 21 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession et Vente en Partage. A l'Encan, JEUDI, le 25 août. Centralement située

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE,

A proximité du "Union Depot", à quelques pas de la rue du Canal, et vis-à-vis de la synagogue. Maisons simples et doubles sur le Bayou St-Jean. Jolis sites pour manufactures, faisant face au Canal du Nouveau Bassin.

Dans l'affaire de la succession de Jules Arnaud Blanc

No 73,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

SOIT et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A rendu le 14ème jour de juillet 1904 et signé le 22ème jour de juillet 1904, par l'Hon. juge St Paul, de la Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent, et ordonnant que certaines propriétés foncières soient vendues par J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique JEUDI le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, les ci-après

RESIDENCE, 847 RUE CARONDELET.

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et dépendances y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St Joseph, Baronne et Julie d'après le plan dressé par R. Delafield ingénieur civile, en mars 1842, déposé en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville; ledits lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Carondelet sur cent cinquante pieds de profondeur, courant dans le fond à une allée vingt six pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue St Joseph en commun avec ce lot et d'autres.

Les améliorations sont connues comme 847 rue Carondelet et consistent d'une grande résidence en briques à trois étages contenant vaste vestibule, grands salons, salle à manger, cuisine, 10 ou plus chambres à coucher, chambres à bain, chambres pour domestiques etc

MAISON SIMPLE, 1318 RUE MOSS.

2° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville et désignés par les lettres B et C sur un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté le 11 février 1874, et annexé à un acte de vente des dits lots, passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville le 31 mai 1876.

Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit, à savoir: Le lot B mesurant quarante-deux pieds 7 pouces 6 lignes (42 7' 6") de face au Bayou St-Jean et Chemin Cocquille du Lac, deux cent soixante quatorze pieds neuf pouces et sept lignes (274 9' 7") sur la ligne nord-ouest à côté du lot A, dudit devis, sur une profondeur de cent quatre vingt dix neuf pieds dix pouces et sept lignes (199 10' 7") sur la ligne Sud Est le divisant de la propriété de la veuve Roux ou Coulter et cent cinquante pieds onze pouces et deux lignes (150 11' 2") sur la ligne du fond la divisant du lot C ci après décrit, et le lot C mesurant quarante neuf pieds 1 pouce (49 1') de face à la rue Florida ou un total de deux cent huit pieds dix pouces et cinq lignes (208 10' 5") sur la ligne la plus près des rues Esplanade et Mazureau, cent cinquante pieds onze pouces et deux lignes (150 11' 2") sur le côté ouest le divisant du lot B, soixante pieds 6" sur la ligne le divisant de la propriété de ladite veuve Roux ou Coulter, et quatre vingt trois pieds quatre pouces et six lignes (83' 4' 6") sur la ligne Nord Ouest le divisant du lot A et No 1 sur le devis.

Les améliorations sont connues comme 1318 rue Moss et consistent en une maison simple contenant 4 chambres, 2 cabinets et chambre à bain

MAISONS DOUBLES, 1000-02 RUE MOSS ET 3341-43 RUE ST-PHILIPPE.

3° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies et dépendances y appartenant situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Port, St Jean, Hagan, autrefois Première, et St Philippe, désignés par les lettres et les numéros A2 et B2 sur un devis dressé par Louis H. Pilié député voyer de ville, daté le 11 février 1876 et annexé à un acte de vente des dits lots passé pardevant Amédée Ducatel notaire en cette ville, le 31 mai 1876, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan, à savoir: Le lot A2 formant l'encoignure des rues Port et St Philippe trente huit pieds six pouces (38' 6") de face à la rue Port sur une profondeur de soixante huit pieds (68') à la rue St Philippe et soixante-six pieds neuf pouces et quatre lignes (66' 9' 4") sur la ligne la plus près de la rue St Jean et cinquante trois pieds dix pouces et une ligne (53 10' 1") de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot B2. Et le lot B2 mesurant soixante pieds de face (60') à la rue St Philippe, cinquante trois pieds dix pouces et une ligne (53 10' 1") de profondeur sur la ligne le séparant du lot A2 soixante six pieds un pouce et cinq lignes (66 1' 5") environ de profondeur sur la ligne du côté opposé, et soixante et un pieds quatre pouces et quatre lignes (61' 4") de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos 1000-02 rue Moss à l'angle de la rue St Philippe et consistent d'une maison double avec 2 en 2 chambres de chaque côté. 3341-43 rue St Philippe, immédiatement dans le fond du ci dessus consistant d'une maison double avec 2 en 2 chambres de chaque côté.

CHANTIER DE BOIS, 1229 RUE JULIE.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent droits voies et privilèges ci-dessus y appartenant, situé dans le premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Julie, Robin, (autrefois St Jean) Girod et Freyhlin (autrefois St Pierre), et désigné par le numéro 139 sur un plan dressé par Richard Delafield, en mars 1832, et annexé dressé en l'étude de E. Benny, notaire, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, d'après un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville daté le 11 février 1876 et annexé à un acte de vente du 31 mai 1876, pardevant Amédée Ducatel, notaire, vingt six pieds (26') de face à la rue Julie, entre la rue Bienville (autrefois rue St-Jean) et Franklin (autrefois St Pierre) par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles comme comme 1229 rue Julie, et occupé comme un chantier de bois, que bâtisses à un étage comme bureau,

MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, 1232 rue JULIE coin de la rue Franklin.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par le débarcadère de la rue Julie et les rues Franklin, Bienvenu et Girod, formant le coin débarcadère Julie et de la rue Franklin et mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face au débarcadère de la rue Julie sur une profondeur et façade à la rue Franklin de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, d'après le plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 9 décembre 1858, déposé en l'étude d'Eusèbe Benny, notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme 1232 rue Julie à l'encoignure de la rue Franklin et consistant en une bâtisse en briques à deux étages contenant de 6 à 10 chambres.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur et le balance en billets du acquéreur en un et deux ans, portant intérêts au taux de 6 pour cent par an de jour date, et garantis par lien de vendeur et hypothèque, contenant les stipulations usuelles telles que assurances et non aliénations. Les acquéreurs devant assumer et promettre de payer les taxes d'Etat de 1904, et payer pour les actes de ventes pardevant Frank N. Butler, notaire. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau 303 rue Baronne, coin Gravier.

Lapeyre Monroe et Brunzeale, James McConnell Jr., avocats.

24—juil 24 31—août 7 14 21 25

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

La Superbement Bien Située et Excellente Résidence à Deux Etages avec de Splendides Terrains, No 1524 Rue Esterpe, à quelques pas de l'Avenue St Charles.

Succession de Bertha Simmons.

No 50,869, Cour Civile de District—Division D.

PAR STOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 18 juillet 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Polymnie, Esterpe, Prytanée et l'avenue St Charles, composé de la moitié du lot désigné par le No Cinq et de tout le lot contigu No Six. Laquelle portion de terre mesurant en mesure française 90 pieds de face à la rue Esterpe sur cent vingt pieds de profondeur, ou en mesure américaine 94 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Esterpe sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, suivant plan de J. A. d'Hemécourt député voyer daté le 2 mai 1876.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, devant être garanti par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue et par toutes les clauses usuelles de sécurité d'huissiers d'avocat, en cas de procès, le transfert de l'assurance et l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du montant de l'adjudication les taxes de 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant

L'acte de vente par devant Felix I. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur

Salomon Wolff avocat

24 juil—24 31—août 7 14 21 25

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Charmant Cottage Simple, "Home" 1114 Rue Marigny,

Entre St-Claude et Marais,

Contenant cinq chambres, vestibule extra large, bangars à deux étages et chambres dans le fond, avec le gaz partout, entrée pour voiture sur le côté.

Dans l'affaire des mineurs John E. et Ora Stanley.

No 73,842 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

EN vertu d'un ordre daté et signé le 22 juillet 1904, il sera vendu à l'enchère publique, par JAS. A. BRENNAN, encanteur JEUDI, le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, mesurant 34 pieds 5 pouces et 8 lignes de face à la rue Marigny sur 108 pieds de profondeur, désigné par le No 9 entre les rues St Claude et Marais, ilet des Champs-Elysées

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en un et deux ans, 8 0/0, les taxes de 1904 devant être payées par l'acquéreur

L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, Bâtisse Tulane et Newcomb, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

Zengel, Shithon & Thomas avocats.

24 juil—23 24 31—août 7 14 21 25

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double,

1323-25 rue Union, près Villere.

Succession de Gustave Eumont.

PAR ALBERT PAUL — Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet JEUDI, le 8 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul Division C, agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division B, daté le 5 août 1904, pour la succession de Gustave Eumont, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Union, Urquhart, Ville à et Française désigné comme le lot 9 et mesurant (mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Union sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 8 lignes. Les améliorations comprenant un joli cottage double bien subdivisé dans un bon et agréable voisinage et connu comme Nos 1323-25 rue Union.

Conditions—Comptant

L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Robert Legier notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication

A. E. & O. S. Livaudais, avocats.

7 août—7 14 21 28—sept 4 8

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente propriété commerciale,

Bâtisse en briques à quatre étages,

No 200 rue Magnolias,

Dans le centre des affaires en gros. A une jetée de pierre de la rue du Canal et du "Board of Trade".

Magnifiques Lots à Bâtir

Près de l'avenue St-Charles,

Dans l'ilet des rues Robert, Soniat, Dryades et St-Denis.

Dans l'ilet des rues Baronne, Dryades, Robert et Soniat.

COTTAGE SIMPLE

No 2024 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Adèle et Joséphine,

—ET—

LOTS

Dans l'ilet des rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi

SUCCESSION DE FRANCIS J. QUINLAN.

No 73,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de cour signé le 27 juillet 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 131, borné par les rues Magazine, Tchoupitoulas, Gravier et Poydras, désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte pardevant W. O. Hart, notaire le 12 mai 1892, et d'après lequel devis ledit lot se trouve à l'encoignure des rues Magazine et Gravier et mesurant vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine, vingt six pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, faisant face à l'allée connue comme Bank Arcade, sur une profondeur de cinquante neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier et cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé contigu au lot No 2.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages, le rez de chaussée servant comme un bureau et le balancé des étages servant comme chambres d'emmagasinage, les bâtisses en parfaite condition, et loyer jusqu'au 30 septembre 1905.

2° Une portion de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant située dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St Denis, et mesurant cent quatre vingt deux pieds neuf pouces de face à la rue Robert, trois cent deux pieds neuf pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds faisant face à la rue St Denis, et une première profondeur sur la ligne du côté opposé de soixante pieds où ladite portion de terre s'élargit de cent vingt pieds sur une ligne parallèle avec la rue Robert et courant jusqu'à la rue Dryades, de là une deuxième profondeur faisant face à la rue Dryades de soixante pieds jusqu'à la ligne du fond.

3° Quatre lots de terre, avec toutes les dépendances ci dessus y appartenant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Soniat et Robert, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre lesquels lots sont contigus et mesurant chacun vingt six pieds six pouces de face à la rue Soniat par une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles le tout plus ou moins le lot No 1 formant l'encoignure des rues Soniat et Dryades.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée, Joséphine, Water et Adèle, désigné par la lettre G de l'ilet No 1, lequel lot mesurant soixante trois pieds onze pouces de face à la rue Levée, formant l'encoignure des rues Levée et Joséphine, sur une profondeur et façade à la rue Joséphine de quarante trois pieds, sans formant l'encoignure des rues Water et Joséphine et ayant une profondeur et façade de soixante trois pieds onze pouces à la rue Water.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises connu comme le No 2024 rue Tchoupitoulas, contenant cinq chambres, citerne, hangar, etc; la maison est en très bon état.

5° Un certain lot de terre situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 1, compris entre les rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi, composant des plus grandes parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17. Le tout ainsi dit lots mesurant ensemble cent soixante et onze pieds trois pouces de face à la rue Upperline, cent cinquante pieds de largeur dans le fond, cent quatre vingt quatre pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles et le lot B mesurant trente et un (31) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes à la rue Sud Robertson sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Sud Robertson et Deuxième.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur garantis avec tous les liens et privilèges et toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue, portant 8 pour cent (8 0/0) par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et les acquéreurs devant payer les taxes pour l'année 1904 en sus et au dessus du prix de l'adjudication l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent (10 0/0) au moment de l'adjudication sauf de bier la vente

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Thomas B. Walker, avocat.

31 juil—31—août 7 14 21 28 31—sept 1

E. A. ANDRIEU,

—Successeur à—

ROCHEBREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

625 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de valeur non améliorée POUR PLACEMENT.

Dans l'affaire de Louise M. Chalin et al. versus Louis F. Chalin et al. No 74,022—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Common—MARDI, le 20 septembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu contradictoirement à un jugement en partage de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, lu et rendu en cour ouverte le 10 août 1904; signé en cour ouverte le 18 août 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations, etc situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 54 de Greenville, borné par les rues Ann, Lowerline, Pine et Irma (autrefois Louise) désignés sur un plan de E. Salomon voyer, par les Nos 6, 7, 8, 9, 10; lesquels dits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots 7, 8, 9, 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Irma par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Lowerline et Irma. Les bâtisses sur le lot No six (6) ne sont pas incluses dans cette vente et ne forment aucune partie de ce partage.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1904, devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant James P. Boyce, notaire.

20 août—20 21 28—sept 4 11 20

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR.

William B. Taylor vs The Vossburg Mineral Springs Co., Ltd.

No 74,020, Cour Civile de District, Division B

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—LUNDI, le 29 août 1904, à 11 heures a. m. au No 240 rue Camp en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 8 août 1904 par de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée je vendrai à l'enchère publique, les ci après

Un lot de meubles de bureau, pupitre à couliss, chaises de bureau, Smith Premier Typewriter et table, 26 dames jeannes d'eau Vossburg, 30 jarres vides et plusieurs autres articles trop nombreux à énumérer

Conditions—Comptant et livraison immédiate. Lyle Saxon, avocat.

18 août—18 21 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Une belle occasion pour placement.

William B. Taylor vs The Vossburg Mineral Springs Co., Ltd.

No 74,020 — Cour Civile de District Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Common—MARDI, le 20 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division B, rendu et signé le 8 août 1904, pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée. Tous les droits, titres et intérêt dans et à un certain bail sur les Vossburg Mineral Springs, à Vossburg, Jasper County, Etat de Mississippi connu comme les fameuses sources minérales de Vossburg. Ledit bail s'étendant au delà d'une période de 40 ans au taux de $25. 0 par mois, lequel est le terme non expiré de cela. Le tout ci-dessus sera démontré par un inventaire enregistré et décrit comme suit:

Le 1/4 est sud du 1/4 nord ouest de 1/4 nord ouest de la section 22 Township 1 Range 13 est, et le 1/4 sud ouest du 1/4 nord est du 1/4 nord ouest de la sect ou 22 Township 1, Range 13 est, (le même étant vingt acres plus ou moins), moins le lot de 100 pieds sur 200 pieds, ou ceci ci-après référé et spécialement réservé. La copie du bail original peut être vue au bureau de l'encanteur

Lyle Saxon, avocat.

18 août—18 21 28 30

Ernest A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX LOTS POUR BATIR

Encoignure des rues Robertson et Deuxième.

Jeudi, le 1er septembre 1904

Succession de Wm. Naber et de sa femme, Margarete Naber.

No 73,899—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je procéderai de vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir

Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes ci dessus y appartenant ou de quelque façon et dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 368, borné par les rues Sud Robertson, Première, Deuxième et Magnolia. Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A et B, sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 26 juillet 1904, et d'après cette mesure comme suit, à savoir:

Le lot A mesurant trente (30) pieds de face à la rue Deuxième sur quatre vingt quatorze (94) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes de profondeur entre lignes parallèles; et le lot B mesurant trente et un (31) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes à la rue Sud Robertson sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Sud Robertson et Deuxième.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur garantis avec tous les liens et privilèges et toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue, portant 8 pour cent (8 0/0) par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et les acquéreurs devant payer les taxes pour l'année 1904 en sus et au dessus du prix de l'adjudication l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent (10 0/0) au moment de l'adjudication sauf de bier la vente

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Thomas B. Walker, avocat.

31 juil—31—août 7 14 21 28 31—sept 1

W. R. Metzler.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION ET VENTE EN PARTAGE

MEUBLES DE MAISON.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE JULES ARNAUD BLANC.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,818—Sous et en vertu d'un ordre daté le 18 juillet 1904, et un autre daté le 27 juillet 1904, de l'Hon. John St. Paul, Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A alors absent et ordonnant que certaine propriété mobilière soit vendue par W. R. Metzler, encanteur, je vendrai à l'enchère publique,

SAMEDI, LE 27 AOUT, A 11 HEURES A. M.

A la résidence du défunt Jules A. Blanc 847 RUE CARONDELET

Un lot de meubles antiques et modernes, miroirs, chandeliers, ornements, etc.

D'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

Lapeyre Monroe & Brunzeale, avocats

16 août—16 21 26 27

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

2305-2307 Rue St-Claude

Succession de Mme Eliza Vene, veuve de T. A. Boulet.

No 78,969 Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, encanteur—Bureau 154 rue Carondelet—

MARDI, 13 SEPTEMBRE 1904,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 8 août 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C agissant pour l'Hon. Fred. D. King juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 2506 et 2507 rue St Claude, et communément un cottage double à un étage avec mansarde, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude (autrefois Mons Kafantin), Mandeville, Espagne et Marais, (autrefois Moralez), désigné comme lot No 9, sur un plan fait par L. Surgi, voyer le 26 jan 1849, et déposé pour référence en l'étude de J. Couvillier, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 40 pieds 8 pouces 7 lignes de face à la rue St Claude sur 90 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles

Conditions—Comptant 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant J. Lentenchinger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 août—13 14 21 28—sept 4 11 18

Macon & Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

La jolie résidence en bois à deux étages et joli cottage en bois

A l'Intersection des rues Prieur et Bertrand.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 128 rue Carondelet — JEUDI, le 8 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté le 4 août 1904 dans la succession de Mme Florence Bradley Hunter No 73,273 du dossier de ladite cour, la propriété ci après décrite, à savoir—

La jolie résidence en bois à deux étages, à l'angle des rues Prieur et Bertrand, contenant 7 chambres etc. Le lot de terre est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet en triangle borné par les rues Bertrand, Prieur et Perdido, ayant 100 pieds environ de cette rue Bertrand et Prieur, commençant à leur intersection, et environ 54 pieds de large à la base du triangle vers la rue Perdido.

La moitié non divisée de l'intérêt dans la propriété ci-dessus sera vendue pour le compte de la susdite succession.

La moitié non divisée de l'intérêt dans la propriété ci-dessus sera vendue pour le compte du co-propriétaire qui intervient, se joint et consent à la vente ainsi constituée la propriété entière comme elle est décrite ci dessus laquelle sera vendue en bloc et comme une chose entière.

Dans un bon voisinage près des lignes de cars et autres agréments, fera une bonne résidence ou un bon placement

—AUSSI—

A la même moment et endroit après que la propriété ci-dessus décrite sera vendue il sera vendu à l'enchère publique—

La jolie bâtisse double en bois à un étage, Nos 513 rue Bertrand et 508 rue Prieur, contenant six chambres, etc., dans le fond de la propriété ci-dessus décrite. Le lot de terre commençant à 100 pieds de l'intersection des rues Prieur et Bertrand ayant une façade sur la rue Prieur de 36 pieds 4 pouces 4 lignes, et une façade sur la rue Bertrand de 37 pieds 8 pouces 1 ligne courant au travers de l'ilet de la rue Prieur à la rue Bertrand. Une jolie petite résidence en placement.

Conditions—Comptant. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Chas Ferman notaire, aux frais des acquéreurs

B. K. Ferman, avocat.

7 août—7 14 21 28—sept 4 8

J. P. Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété du Quatrième District.

Succession de Catherine Dunigan veuve de James Finnan, ou Fannan

No 74,059—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Commune — JEUDI le 15 septembre 1904, à midi, à la Bourse d'Union de la Nouvelle Orléans 311 rue Baronne par un ordre de Cour signé le 10 août 1904 de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci près décrite, à savoir—

Onze (11) lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 427, bornés par les rues Première Seconde, Roman et Prieur, désignés comme lots Nos un à neuf et dix neuf à vingt. Les lots un à neuf mesurant comme suit: lot No 1 formant l'encoignure des rues Première et Roman, et ayant 30 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Première; le lot neuf formant l'encoignure des rues Première et Prieur et ayant 30 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Première, les lots deux à huit, ayant chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Première; tous sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 19 est un "key lot" et mesurant 30 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 20 mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur, sur 128 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur.

Aussi, à la résidence No 2413 rue Howard, à 10 heures a. m., même date un lot de meubles d'après l'inventaire en l'étude de Fred. Deibel, notaire

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumant les taxes de 1904 sur la propriété foncière et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent avec l'encanteur et l'acte de vente pardevant Fred. Deibel, Sr, notaire aux frais de l'acquéreur.

F. Deibel, Jr. avocat.

14 août—14 21 28—sept 4 11 18

Morgan & Pedersen

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE,

No 916 Rue Troisième.

A L'ENCAN

Succession de Edmond Hayden Sr.

No 72,396—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Hon. W. B. Sommerville, président, lédit ordre daté et signé le 16 août 1904, adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 20 septembre 1904, à midi, à la Bour